HÔPITAL RIVIERA-CHABLAIS
VAUD-VALAIS

Procédure en cas de suspicion de maltraitance envers un mineur

CAN-Team HRC
Child Abuse and Neglect Team

Suspicion de maltraitance
(physique, psychique, sexuelle, négligence, exposition à la violence)

Infraction pénale
(abus physique ou sexuel)

Hospitalisation pour mise à l'abri et évaluation pédopsychiatrique

Code civil
(négligence, abus psychique, exposition à la violence)

Évaluation psychosociale et pédopsychiatrique

Informez le responsable CAN-Team HRC
Mail: can.team@hopitalrivierachablais.ch /
Natel: 079 363 57 04 (laisser un message si pas de réponse)

Selon indication

Signalement
(par le CAN-Team HRC)

Au lieu de l'infraction

Brigade des mineurs et des mœurs
021 644 85 80

Ministère publique
Procureur
027 607 85 00

En cas d'urgence - en dehors des heures ouvrables

BMM via police cantonale
021 644 44 44

Procureur de garde via police cant.
027 326 56 56

Au lieu du domicile de l'enfant

DGEJ VD Est (ancienne SPJ)
Via formulaire électronique
Inscription individuelle par l'identifiant CAN-team HRC
www.vd.ch/themes/vie-privee/enfance-et-jeunesse/protection-des-mineurs-en -danger

APEA
Monthey 024 565 80 25
St-Maurice 024 485 27 71
Martigny 027 721 22 42

En cas d'urgence - en dehors des heures ouvrables

DGEJ via police
021 644 44 44

OPE via police cantonale
027 326 56 56

HRC.PRD.880